



**ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE PORTÉE GÉNÉRALE
MISE À NIVEAU – USINE DE TRAITEMENT DES EAUX, VANKLEEK HILL
INVITATION AUX COMMENTAIRES DU PUBLIC**

L'usine de traitement de eaux de Vankleek Hill dépasse présentement les critères d'effluent que stipule l'Autorisation environnementale (anciennement nommée le certificat d'autorisation) du ministère de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique (de l'Ontario). Conséquemment, le Canton explore les avenues possibles afin de se conformer aux critères d'affluent et afin d'accorder suffisamment de capacité pour la croissance future de (l'ancien) Village.

Conformément aux exigences de l'**annexe C de l'Évaluation environnementale de portée générale (municipale)**, le Canton rend disponibles le matériel d'étude et les plans préliminaires pour examen de la part du public. Le public est invité à une séance d'information à la salle du Conseil (948 est, chemin Pleasant Corner, Vankleek Hill) le jeudi 24 septembre 2015 entre 16 h et 20 h. Le consultant du Canton sera sur place afin de traiter des problématiques et des inquiétudes de la population. Ensuite, les consultants accepteront les réactions et commentaires jusqu'au 30 septembre 2015.

De plus amples détails et un exemplaire des renseignements distribués lors de cette rencontre sont disponibles au bureau du consultant (monsieur Marco Vincelli, gestionnaire de projet) : WSP Canada, 1345, avenue Rosemount à Cornwall (Ontario), K6J 3E5. Tél. : 613.933.5602.

Selon les commentaires reçus par rapport à cet avis, le Canton a l'intention de charger le consultant de procéder à la planification de ce projet; un rapport d'étude environnementale sera aussi préparé et placé dans les renseignements de domaine public pendant au moins les 30 jours de la période d'examen.

Cet avis est émis le 16 septembre 2015.

Paula Knudsen

Directrice générale / trésorière

Canton de Champlain

Tel.: (613) 678-3003

Fax: (613) 678-3363